



A.A.D.S

Assainissement - Curage - Plomberie

FACTURE N° 4040046

N/REF : 28/03/2024 13H20 C:000023 I:03292
V/REF : 030006124032701
V/Email reçu le Jeudi 28/03/2024 à 13H20

CBT CENTRAL GESTION

24 AVE GEORGES CLEMENCEAU
B.P. 1611
06000 NICE

IMMEUBLE : VILLA MIRAMAR
187 RTE ST ANTOINE GINESTIERE
06200 NICE

Saint-Jeannet, le 08 Avril 2024

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : LOACATAIRE :
MME RIGAUD / ROSSI 0686307863 QUI VEUT ETRE PRÉSENTE LORS DE
L'INTERVENTION

MOTIF : DÉBOUCHER CANALISATIONS SUITE A DES PROBLEMES D'ÉVACUATION DANS
L'APPARTEMENT DE M. RECCHIA (PROPRIÉTAIRE)

Donneur d'ordre : M. J. HANOUNE

LE 05/04/2024 A 8H45
DÉGORGEMENT SIPHON COLLECTEUR A LA HAUTE PRESSION. CURAGE SUR ENVIRON
40ML A LA HAUTE PRESSION. CONTRÔLE CAMÉRA DEPUIS LE TOILETTE RDJ QUI
ÉTAIT IMPACTÉ PAR LE REFOULEMENT, OK. INTERVENTION EN PRÉSENCE DE
MME RIGAUD.

OBSERVATIONS : CH LCOMPTER Email envoyé le 05/04/24 à 11H00 M. J. HANOUNE

CH LCOMPTER Email envoyé le 05/04/24 à 10H59 M. J. HANOUNE

=====				
Quantité	Heures - Suppléments	- Descriptif	N°BT	P.U. HT
2,00	H.Véhi.HP/Minicureur	1 Opér.	1	122,62
				245,24
		TOTAL H.T.		245,24
		T.V.A. a 10,00%		24,52
		TOTAL T.T.C.En EURO		269,76

Valeur en votre règlement au 31 Mai 2024



A.A.D.S

Assainissement - Curage - Plomberie

FACTURE N° 4040046

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)
Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros
TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement à la Société au :
101 Avenue Paul Marcellin
69120 VAULX-EN-VELIN